

Longueuil, le 4 mai 2017

Objet : Demande d'accès n° 2004 65175- Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 19 août 2016, concernant les lots 250, 251, 271 et 272 du cadastre de la paroisse de Sainte-Philomène à Mercier.

Les documents visés par votre demande sont accessibles. Il s'agit de :

1. Avis d'infraction du 5 septembre 2006 (2 pages);
2. Rapport d'accident technologique du 13 novembre 2015 (5 pages);
3. Rapport de l'inspection du 9 août 2006 (23 pages).

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel fabrice.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (2)

CERTIFIÉ

Longueuil, le 5 septembre 2006

AVIS D'INFRACTION

Fermes A. Laberge inc.
644, boul. Sainte-Marguerite
Mercier (Québec) J6R 2L1

N/Réf. : 7510-16-01-0201100
400342060

Objet : Entreposage et brûlage de matières résiduelles sur le lot 230 du cadastre de la paroisse de Sainte-Philomène, ville de Mercier.

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 9 août 2006 par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté les infractions ci-après, et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

1. Avoir entreposé des matières résiduelles (déchets tel que métal, pneus, bois de déconstruction, vitre, briques, plastiques, etc.) sur le lot 230, qui n'est pas un lieu autorisé.
 - *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q., c.Q-2
 - . article 66, deuxième alinéa
2. Avoir permis le dépôt de déjections animales dans l'environnement.
 - *Règlement sur les exploitations agricoles* D. 695-2002. Q-2, r.11.1
 - . article 4 et 5

Nous vous demandons donc de libérer le lot 230 de toutes les matières résiduelles qui y sont entreposées d'ici le 1^{er} novembre 2006 et de ne plus procéder au brûlage de celles-ci. Les factures d'élimination des déchets dans un lieu autorisé devront nous être acheminées.

Direction régionale
770, rue Goretli
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4
Téléphone : (819) 820-3882
Télécopieur : (819) 820-3958
Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Longueuil
201, place Charles-Le Moine, 2^e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur : (450) 928-7625

Bureau régional de Bromont
101, rue du Ciel, bureau 1.08
Bromont (Québec) J2L 2X4
Téléphone : (450) 534-5424
Télécopieur : (450) 534-5479

Bureau régional de Valleyfield
900, rue Léger
Saint-Timothée (Québec) J6S 5A3
Téléphone : (450) 370-3085
Télécopieur : (450) 370-3088



Les lieux autorisés à recevoir des matières résiduelles sont listés sur le site Internet du Ministère du Développement durable, de l'environnement et des Parcs www.mddep.gouv.qc.ca. Il vous est aussi possible de contacter une compagnie qui offre des services de transport de matières résiduelles.

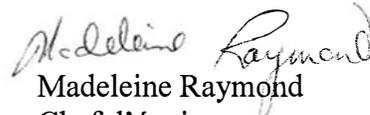
Les déjections animales déposées sur le lot 230 devront être disposées dans un lieu autorisé (fosse ou autres lieux aptes à recevoir de type de déchet).

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec Lucie Riendeau au (450) 928-7607, poste 315.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

MR/LR/lr


Madeleine Raymond
Chef d'équipe

Urgence Environnement Québec

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N° de Référence : 7110-16-01-67045-01	T-162005-11-13
Date de l'événement : 2005-11-13 Heure : 18:00 HH:mm	Nombre de photos :
Organisme impliqué : André Laberge	Tél.:(450)-691-2141
Adresse : 644, boul. Sainte-Marguerite	Poste :
Ville : Mercier	Code postal :
Endroit de l'événement : 644, boul. Sainte-Marguerite	Code S.P. :
Ville de l'événement : Mercier	N° de ville : 67045
Produit en cause: Fumée de combustion	État du produit: G
Classé : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	N° UN :
N° de classe:	N° CAS :
Quantité : Approximative	Aspects humains
Impliquée : L	Sans objets : <input checked="" type="checkbox"/>
Déversée : L	Évacués : <input type="checkbox"/> Nombre :
Récupérée : L	Blessés : <input type="checkbox"/> Nombre :
SECTEUR : Rural si mixte : et	Traités : <input type="checkbox"/> Nombre :
IMPACT : Air <input checked="" type="checkbox"/> Cours d'eau <input type="checkbox"/> Infrastructure intérieure <input type="checkbox"/> Aucun <input type="checkbox"/>	Hospit. : <input type="checkbox"/> Nombre :
Infrastructure souterraine <input type="checkbox"/> Infrastructure de surface <input type="checkbox"/> Milieu Naturel <input checked="" type="checkbox"/>	Décédés : <input type="checkbox"/> Nombre :
Explications :	
TYPE D'ÉVÈNEMENT : Incendie	
Sommaire (causes de l'événement) : Incendie dans des déchets allumé par des résidus de feu de feuilles mis sur le tas, émission de fumées de combustion	
Signalé par : M. Tremblay	Origine MENV : Non
Organisme : Police municipale Châteauguay	Appel reçu : 19:10HH:mm
Tél. : (450) : 698-1331 Date : 2005-11-13	Terminé à : 19:15HH:mm

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX

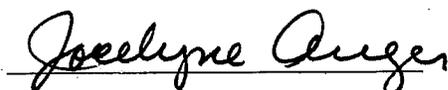
Sortie : Oui	
Urgence-Environnement : Jocelyne Auger	Rendu sur les lieux : 20:10h :min
Organisme impliqué : André Laberge	Quitte les lieux à : 20:40 h :min
	Temps total : min
Responsables municipaux : Stéphane Deshaies SPI	Nombre de sorties :
Michel Vinette SPI	Catégorie : 1
Autres :	Demande d'exécution de travaux : Non
	Émissions 115.1 : Non
Transféré à : Municipal 2005-11-14	Pér. de traitement : Extérieur
Zone (M.T.M.) : X : Y :	

Sommaire de l'intervention :

Les pompiers ont demandé notre assistance pour la gestion du cas. M. Laberge a déposé sur un gros tas de déchets situé sur sa ferme des résidus de feuilles qu'il faisait brûler. Ces résidus n'étaient totalement éteints et ont enflammé les déchets composés de bardeaux d'asphalte 2 à 3 pieds d'épais, de pneus de tracteur, de résidus de séchage de maïs, de tôle etc.

20h10. Les pompiers n'ont pas encore maîtrisé le feu car il couve sous les pneus et les bardeaux d'asphalte. L'accès est assez difficile, situé dans un talus entouré d'arbres.

Signature :



Date :

2005-11-15

Sommaire de l'intervention :

J'estime la superficie du tas de déchets à 10 par 20 mètres dans un talus qui a environ 5 mètres de hauteur.

Les policiers se sont rendus sur place et ont donné une contravention à M. Laberge en vertu de la réglementation municipale.

Notre intervention est à l'effet de superviser la gestion des résidus et des déchets restés sur place.

Le feu semble se concentrer sur une surface d'environ 20 mètres carrés.

Du débroussaillage a été effectué dans le bas du talus pour permettre l'intervention. Une rétrocaveuse est sur place pour déplacer le tas de déchets afin d'éteindre les flammes qui couvent sur le tas. Les eaux d'extinction ne sont pas récupérées.

Les pompiers ne quitteront pas le site avant l'extinction complète de l'incendie.

No. du dossier de la police 112519 par l'agent White matricule 142.

Des photos de l'intervention ont été prises par les pompiers disponibles sur demande.

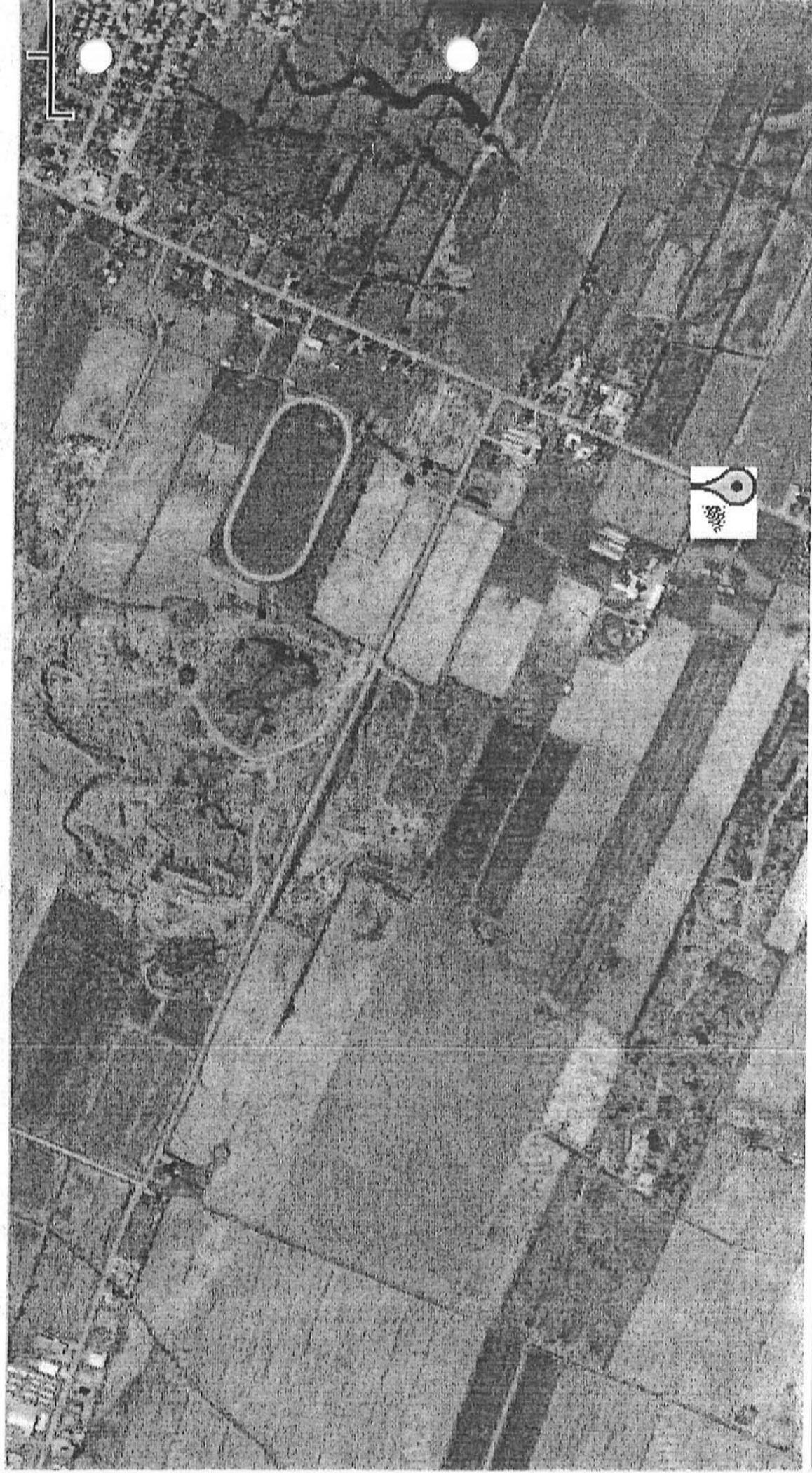
Je quitte les lieux à 20h40.

Signature :

Joselyne Auger

Date :

2005-11-15



Contrevenant André Laberge
644 Boul Ste-Marquerite
Mercier
450-691-2141

Brûlage de déchets.

M. Laberge a déposé des résidus de feuilles qui il faisait brûler et qui n'étaient pas encore totalement éteints. Cela a embrasé des déchets constitués de bardeaux d'asphalte, pneus, résidus de séchage de maïs tôle etc.

Le tas est dans une pente, il peut rouler facilement 60 pi X 30 pi X 15 pieds de hauteur.

La municipalité a donné un avis d'infraction pour les déchets.

→ Communiquer avec M. Laberge pour la gestion de ces déchets



COMPTE RENDU D'APPEL

Ministère de l'Environnement

A.R. / 6 -2005 / 11 / 13 -3217()

ALERTE

Reçue par : SOS Heure que le service téléphonique vous a appelé : ___ h ___ min
Date 2005-11-13 Heure que vous avez rappelé le service téléphonique : ___ h ___ min

MESSAGE DU SERVICE TÉLÉPHONIQUE

Nom : M. Tremblay Fonction : _____
Organisme : Police Adresse : _____
No téléphone : (450) 698-1331 Ville : St-Jovite
Message : _____

TYPE D'ÉVÉNEMENT

Aérien Bris d'équipement Carcasse Déversement illégal
Ferroviaire Glissement de terrain Incendie Inondation embâcle
Inondation eau claire Inondation Frasil Manutention Maritime
Pluie diluvienne Réservoir Routier Tornade
Travaux illégaux Autres
Explication : Incendie au 644 Blvd.
Nom de la ville : Mercier No de la ville : 67045

TRAITEMENT DE L'ÉVÉNEMENT

Heure que le plaignant vous a appelé : Début : 19 h 07 min Fin : 19 h 08 min
Explications additionnelles : Ste Marguerite - Ville Mercier
Le service incendie a besoin de vos services

TRANSFERT (O/N) 0

Immédiat : Différé : _____ Date : _____
No de région : 16 Heure que vous avez appelé : 19 h 09 min
Nom de la personne : Jocelyne Auger Heure du retour d'appel : 19 h 11 min
Transféré à (service ou code) : URG
Commentaires : _____

TRAITEMENT TERMINÉ À : 19 h 12 min

Période de traitement : Int. : ___ Ext. Comb. : ___
Signature : [Signature] Date : 2005-11-13

Direction régionale de la Capitale Nationale
Urgence Environnement Québec
365, 55^e Rue Ouest
Charlesbourg (Québec) G1H 7M7

Téléphone : 24HRES : 1-866-694-5454
Télécopieur : (418) 646-1214
Internet : <http://www.menv.gouv.qc.ca>



Ce papier contient un minimum de 20 % de fibres recyclées de postconsommation

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0201100

Date de rédaction : Le 16 août 2006

Intervention SAGIR : 300261705

SAGIR complété (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 9 août 2006

HEURE : Arrivée : 11h10

Départ : 12h50

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Lucie Riendeau

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

644, boul. Ste-Marguerite
Mercier
Lot 230 du cadastre de la paroisse de Ste-Philomène

ADRESSE POSTALE (si différente) :

644, boul. Ste-Marguerite
Mercier (Québec) J6R 2L1

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non []

Nom / Adresse

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

Articles 53-54 de la L.A.D.

André Laberbe / Propriétaire

Articles 53-54 de la L.A.D.

ARTICLES 53-54 de la L.A.D.

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(x)	(x)	()	(x)
Nombre :	37	1		4

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
()	()	()	()	()	()

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :

Vérifier si les matières résiduelles qui ont brûlées le 13 novembre 2005 ont été enlevées et disposées dans un lieu autorisé.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Observations

Les matières résiduelles qui ont brûlées le 13 novembre 2005 sont toujours dans le petit boisé (photos : 27 à 29, 32 à 34) à la limite ouest du lot 230 à la frontière du lot 61 du cadastre de la paroisse de saint-Isidore (photos : 1 à 4).

D'autres matières résiduelles ont été déposées à cet endroit après l'incendie. Par-dessus les matières calcinées je vois des matériaux tel du bois, du métal, du bardeau d'asphalte, une carcasse (petits os, ce qui me fait dire que c'est un jeune) de bovin non brûlés (photos : 14, 15, 21 à 23).

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0201100
300261705

Date de rédaction : Le 16 août 2006

Je perçois une odeur de matières en décomposition.

Une matière semblable à des déjections animales mêlées à un matériau absorbant (ressemblant à du bran de scie) est déposée près des autres matières résiduelles observées (photos : 16 à 20).

Il n'y a pas de brûlage en cours.

Explications

J'informe André Laberge que toutes les matières résiduelles entreposées au fond du lot 230 doivent être disposées dans un lieu autorisé. Je lui dis que le métal peut être recyclé.

Monsieur Laberge me dit ne pas avoir enlevé les déchets car personne de notre ministère ne l'a contacté suite à l'incendie. Il me demande de quelle façon procéder? Où sont les endroits autorisés à recevoir ces matières? Il veut procéder à l'enlèvement des matières résiduelles au plus vite avant les pluies d'automne.

Je lui donne quelques réponses verbales à ses questions et je lui dis que nous allons lui envoyer un écrit dans lequel nous lui donnerons les noms des lieux autorisés à recevoir le matériel dont il a à se débarrasser.

Coordonnées GPS

45° 18' 43.5" ± 6.1 mètres

73° 42' 39.1"

Matériel utilisé

GPS 72 personal navigator de Garmin

Appareil photo numérique Coolpix 4300 de Nikon

Photos numériques

Les photographies en annexe de ce rapport ont toutes été prises par la soussignée avec un appareil photographique numérique Nikon Coolpix 4300 et sont restées en ma possession jusqu'à mon retour au bureau où je les ai transférées de l'appareil à mon ordinateur dans lequel, je les ai protégées par un mot de passe distinctif. Toutes ces photographies sont la représentation fidèle de ce que j'ai vu sur le site et aucune n'a été altérée ou modifiée de quelque manière que ce soit à l'exception des photos 1 à 4 qui ont été assemblées pour la panoramique page 1/14, des photos 5 et 6 assemblées pour la panoramique page 2/14, des photos 7 et 8 assemblées pour la panoramique page 3/14, des photos 9 à 11 assemblées pour la panoramique page 4/14, des photos 12 et 13 assemblées pour la panoramique page 5/14, des photos 14 et 15 assemblées pour la panoramique page 6/14, des photos 16 et 17 assemblées pour la panoramique page 7/14, des photos 27 à 29 assemblées pour la panoramique page 11/14 de même que les photos 30 et 31 assemblées pour la panoramique page 12/14 à l'aide du logiciel Panorama Maker 3.0.

3. CONCLUSION

Les matières résiduelles qui ont brûlées le 13 novembre 2005 sont toujours sur place.

D'autres matières résiduelles ont été déposées depuis le 13 novembre 2005 au même endroit.

Une technicienne du CCEQ, secteur agricole, regarde les photos 16 à 20 et me confirme que c'est bien des déjections animales.

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7510-16-01-0201100
300261705

Date de rédaction : Le 16 août 2006

4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui ()

Non ()

Détails :

5. RECOMMANDATION(S)

Émettre un avis d'infraction à Fermes A. Laberge inc. pour :

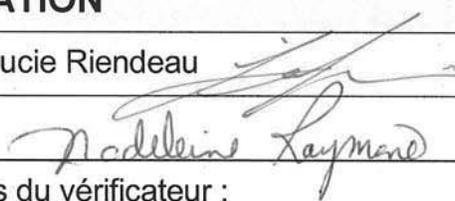
- avoir entreposé des déchets, Q-2, article 66
- avoir brûlé des déchets, Q-2, r. 20, article 22
- avoir déposé des déjections animales, Q-2, r. 11.1, articles 4 et 5

6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Lucie Riendeau

Date : 1^{er} septembre 2006

Vérifié par :



Date : 05-09-2006

Commentaires du vérificateur :



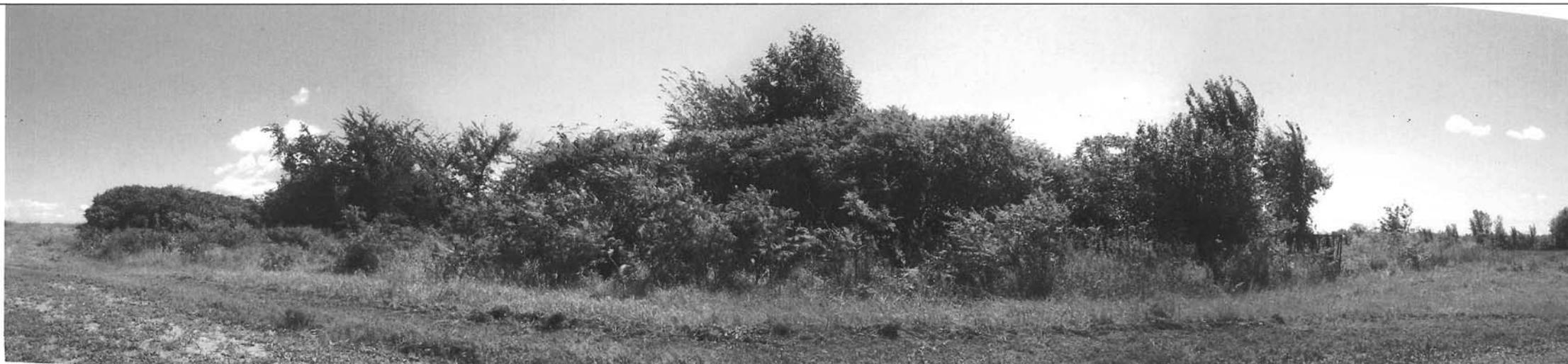
PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 1 à 4

Date : 9 août 2006

Vue d'ensemble du boisé où se trouvent les matières résiduelles au fond du lot 230 à la limite du lot 61 du cadastre de la paroisse de St-Isidore



Photographié tel que vu par :

Date :

17 août 2006



PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 5 et 6

Date : 9 août 2006

Vieille structure métallique et pneus hors d'usage.



Photographié tel que vu par :

Date :

17 août 2006



PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 7 et 8

Date : 9 août 2006

Vieux barils de métal, et anciennes conduites de béton.



Photographié tel que vu par :

J. L.

Date :

17 août 2006



PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 9 à 11

Date : 9 août 2006

Matières résiduelles pêle-mêle (bois, baril de métal plein de béton, plastique, etc.).



Photographié tel que vu par :

J. L.

Date :

17 août 2006



PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 12 et 13

Date : 9 août 2006

Palettes de bois et baril de métal.



Photographié tel que vu par :

[Signature]

Date :

17 août 2006



PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 14 et 15

Date : 9 août 2006

Matières résiduelles (bois, tissus, métal, etc.) déposée par-dessus celles qui ont brûlés le 13 novembre 2005.



Photographié tel que vu par :

[Signature]

Date :

17 août 2006



PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 16 et 17

Date : 9 août 2006

Matière ressemblant à des déjections animales mélangées à un matériau absorbant (tel que du bran de scie).



Photographié tel que vu par :

[Signature]

Date :

17 août 2006



PHOTO

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 18

Date : 9 août 2006

Matière ressemblant à des déjections animales mélangées à un matériau absorbant (tel que du bran de scie).



Photo # : 19

Date : 9 août 2006

idem



Photo # : 20

Date : 9 août 2006

idem





PHOTO

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 21
Date : 9 août 2006
Cadavre d'un jeune bovin



Photo # : 22
Date : 9 août 2006
idem



Photo # : 23
Date : 9 août 2006
idem



Photographié tel que vu par : [Signature]

Date : 17 août 2006



PHOTO

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 24

Date : 9 août 2006

Tuyaux de béton



Photo # : 25

Date : 9 août 2006

Plastique et autres matières résiduelles

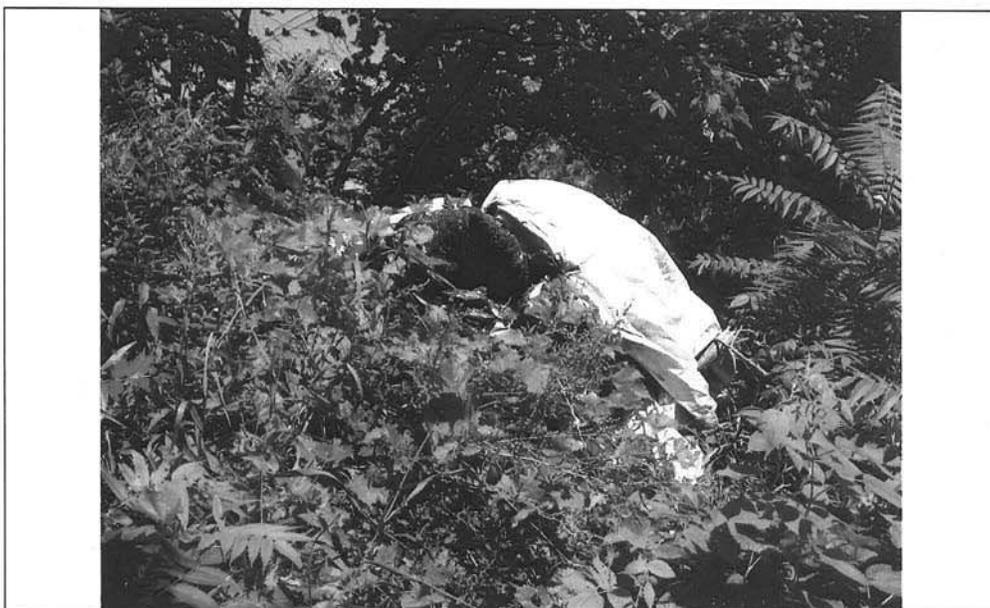


Photo # : 26

Date : 9 août 2006

Un électroménager, tuyaux de plastique, métal et autres matières résiduelles



Photographié tel que vu par :

Date : 17 août 2006



PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 27 à 29

Date : 9 août 2006

Matières résiduelles qui ont brûlées.



Photographié tel que vu par :

[Signature]

Date :

17 août 2006



PHOTO PANORAMA

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 30 et 31

Date : 9 août 2006

Matières résiduelles pêle-mêle (bois, béton, métal, plastique et autre).



Photographié tel que vu par :

[Signature]

Date :

17 août 2006



PHOTO

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 32

Date : 9 août 2006

Matières brûlées



Photo # : 33

Date : 9 août 2006

Matières brûlées ou chauffées.



Photo # : 34

Date : 9 août 2006

Métal chauffé par le feu





PHOTO

IDENTIFICATION : 644, boul. Ste-Marguerite, Mercier / lot 230 de la paroisse de Ste-Philomène

Photo # : 35

Date : 9 août 2006

Matières résiduelles pêle-mêle
(électroménager, plastique,
métal, bois, béton, etc.)



Photo # :36

Date : 9 août 2006

Plastique, bardeau d'asphalte,
béton, etc.



Photo # : 37

Date : 9 août 2006

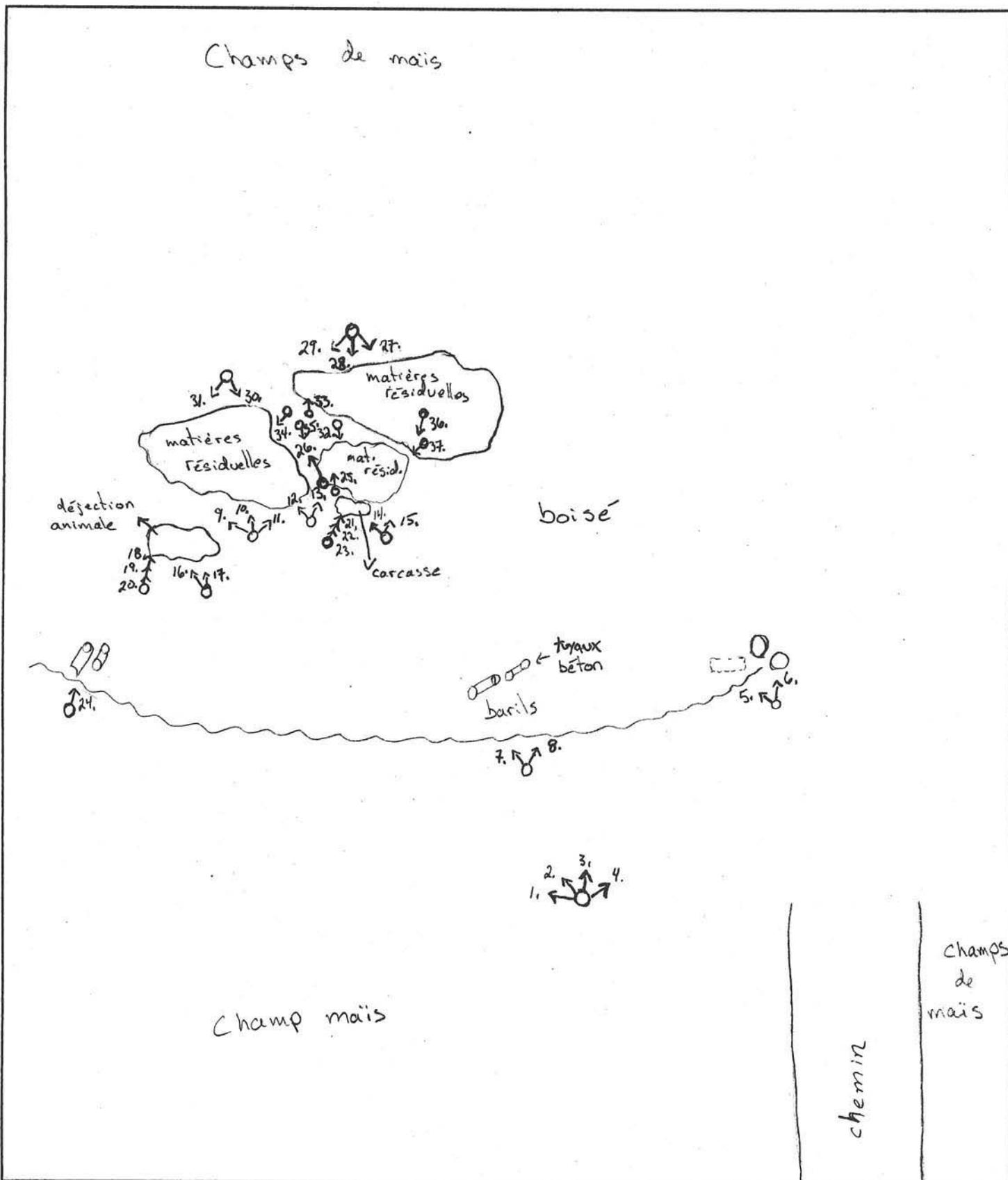
métal, chaise en bois, bardeau
d'asphalte, bois, etc.



Photographié tel que vu par : 

Date : 17 août 2006

CROQUIS



<p>Croquis dessiné par :</p> <p>Nom : <u>Lucie Riendeau</u></p> <p>Signature : <u><i>Lucie Riendeau</i></u></p> <p>Date de la réalisation : <u>18 août 2006</u></p> <p>N/Réf. : <u>7510-16-01-0201100</u></p> <p>Lieu : <u>644, boul. Ste-Marguerite / lot 230</u></p> <p>Secteur : <u>Mercier</u></p>	<p>Note :</p> <p>~~~~~ : limite du boisé</p> <p>♂ : emplacement et direction des photos.</p>
---	---



Côte Saint -

MERCIER

Côte Sainte - Marguerite

Ruisseau Grand Tronc

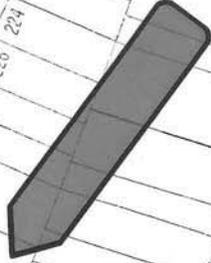
SAINTE-MARGUERITE

BOULEVARD

Rivière de l'Esturgeon

CADASTRE DE LA PAROISSE DE LA PAROISSE DE SAINTE-PHILOMÈNE
CADASTRE DE LA PAROISSE DE SAINT-ISIDORE

Concession



Étendue: 1 408 m. Échelle approx.: 1 / 6 336

 100 m



Étendue: 176 m. Échelle approx.: 1 / 792

 10 m



2006-08-11
H:21:07:38

LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES
SYSTÈME CIDREQ

R-PU-U03-1

ÉTAT DES INFORMATIONS SUR UNE PERSONNE MORALE
INFORMATIONS GÉNÉRALES
=====

MATRICULE: 1142417600

NOM: FERMES A. LABERGE INC.

IMMATRICULATION : 1995-02-08
FORMATION : 1988-01-20 CONSTITUTION
LOCALITÉ : QUÉBEC

DERN DÉCL ANNL : 2005-11-23 2005 DEMANDE DISS/LIQ EN COURS: NON
MAJ ÉTAT INFO : 2005-11-23 TRANCHE EMPLOYÉS: ENTRE 1 ET 5
CESSATION PRÉVUE: CONTINUAT: TRANSFORM:
STATUT IMMATR : IM IMMATRICULÉ 1995-02-08
RÉSULTANTE :
FORME JURDQ : CIE COMPAGNIE

ADRESSE DOMICILE: 644, STE-MARGUERITE
MERCIER QC

CODE POSTAL: J6R 2L1

RÉG. CONSTITUTIF: 024 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1A
RÉG. COURANT : 024 LOI SUR LES COMPAGNIES PARTIE 1A

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
=====

171 ÉLEVAGE ET GRANDES CULTURE

ADRESSE POSTALE
=====

DESTINATAIRE :

ADRESSE :

CODE POSTAL:

PERSONNES LIÉES
=====

PERSONNES MANQUANTES: NON
NOM ET ADRESSE

CODE POSTAL

DÉTAIL PERSONNE
=====

LABERGE, ANDRÉ

ADMINISTRATEUR
PRÉSIDENT
ACTIONNAIRE MAJORITA

644, STE-MARGUERITE
MERCIER QC

J6R 2L1

LABERGE, THÉRÈSE

ADMINISTRATEUR
SECRÉTAIRE
DEUXIÈME ACTIONNAIRE

644, STE-MARGUERITE
MERCIER QC

J6R 2L1

NOMS DE L'ASSUJETTI
=====

DATE MAJ INDEX DES NOMS :

NOM DE L'ASSUJETTI =====	DATE DÉBUT =====	DATE FIN =====	STATUT =====
FERMES A. LABERGE INC.	1988-01-20		EN VIGUEUR

DOCUMENTS MICROFILMÉS
=====

TYPE DOCUMENTS =====	DATE =====	CAST =====	IMAGE =====
105 DÉCLARATION ANNUELLE 2005	2005-11-23	6483	28 015
104 DÉCLARATION ANNUELLE 2004	2004-11-05	6085	23 028
103 DÉCLARATION ANNUELLE 2003	2003-10-09	5647	45 019
102 DÉCLARATION ANNUELLE 2002	2002-11-06	5299	51 043
101 DÉCLARATION ANNUELLE 2001	2001-10-15	4915	35 045
100 DÉCLARATION ANNUELLE 2000	2000-10-05	4559	9 022
199 DÉCLARATION ANNUELLE 1999	1999-11-06	4258	38 009
198 DÉCLARATION ANNUELLE 1998	1998-10-16	3654	30 008
197 DÉCLARATION ANNUELLE 1997	1997-11-25	3343	49 007
196 DÉCLARATION ANNUELLE 1996	1997-01-06	3057	26 011
195 DÉCLARATION ANNUELLE 1995	1995-11-20	2784	23 022
94 DÉCLARATION D'IMMATRICULATION	1995-02-08	2615	62 011